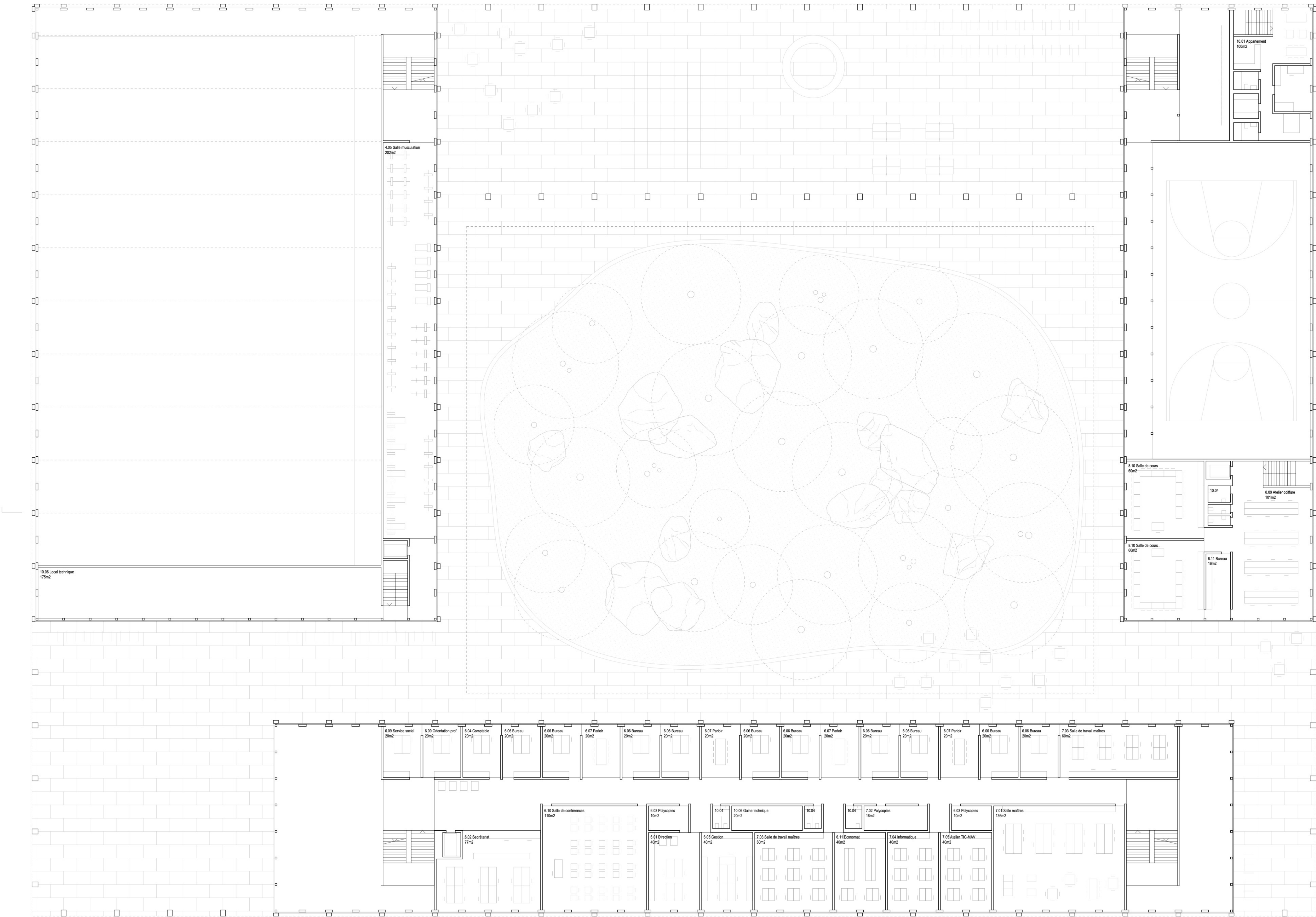
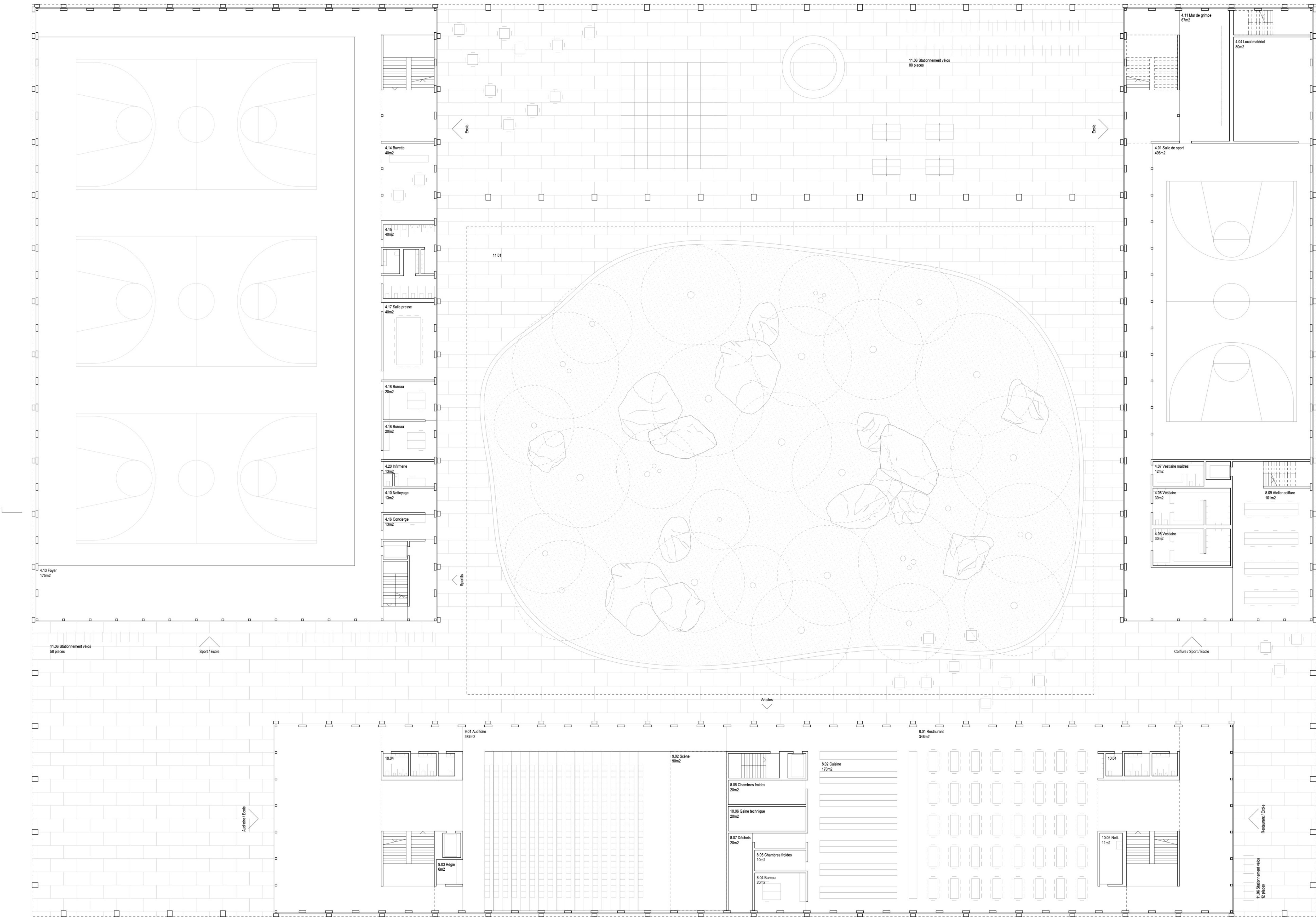
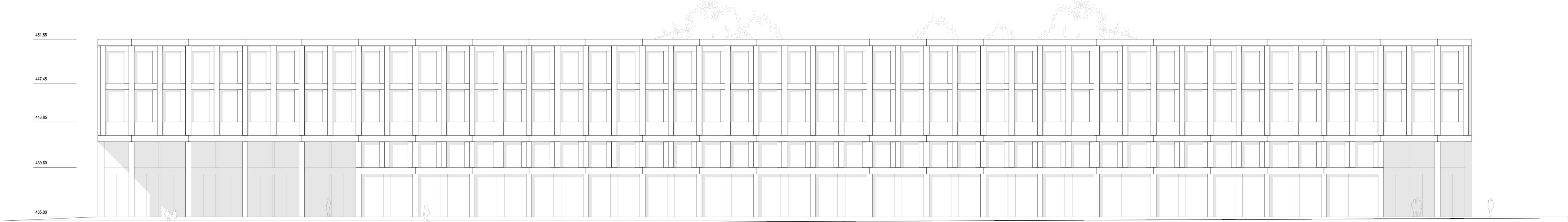


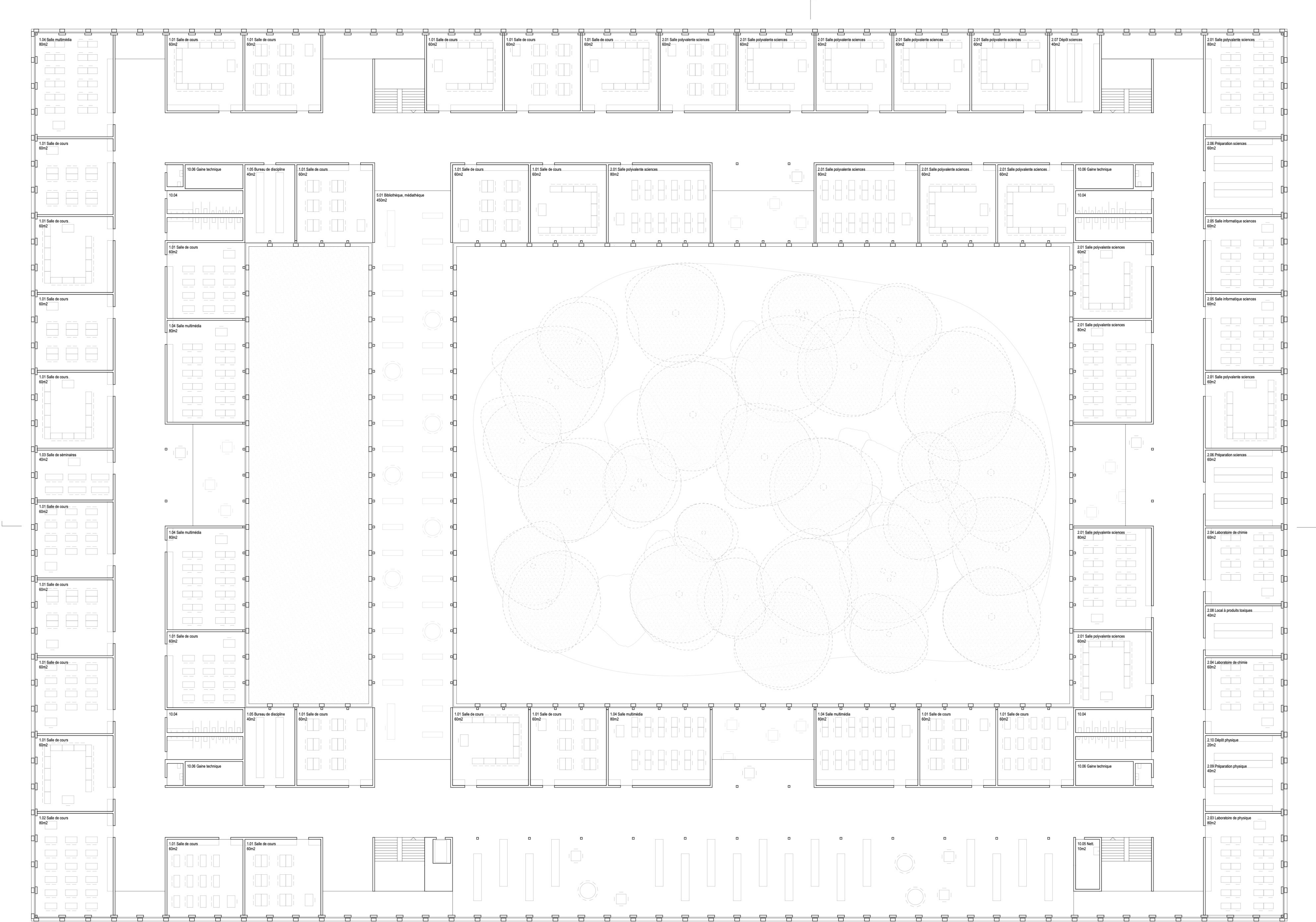


Entresol 1:200

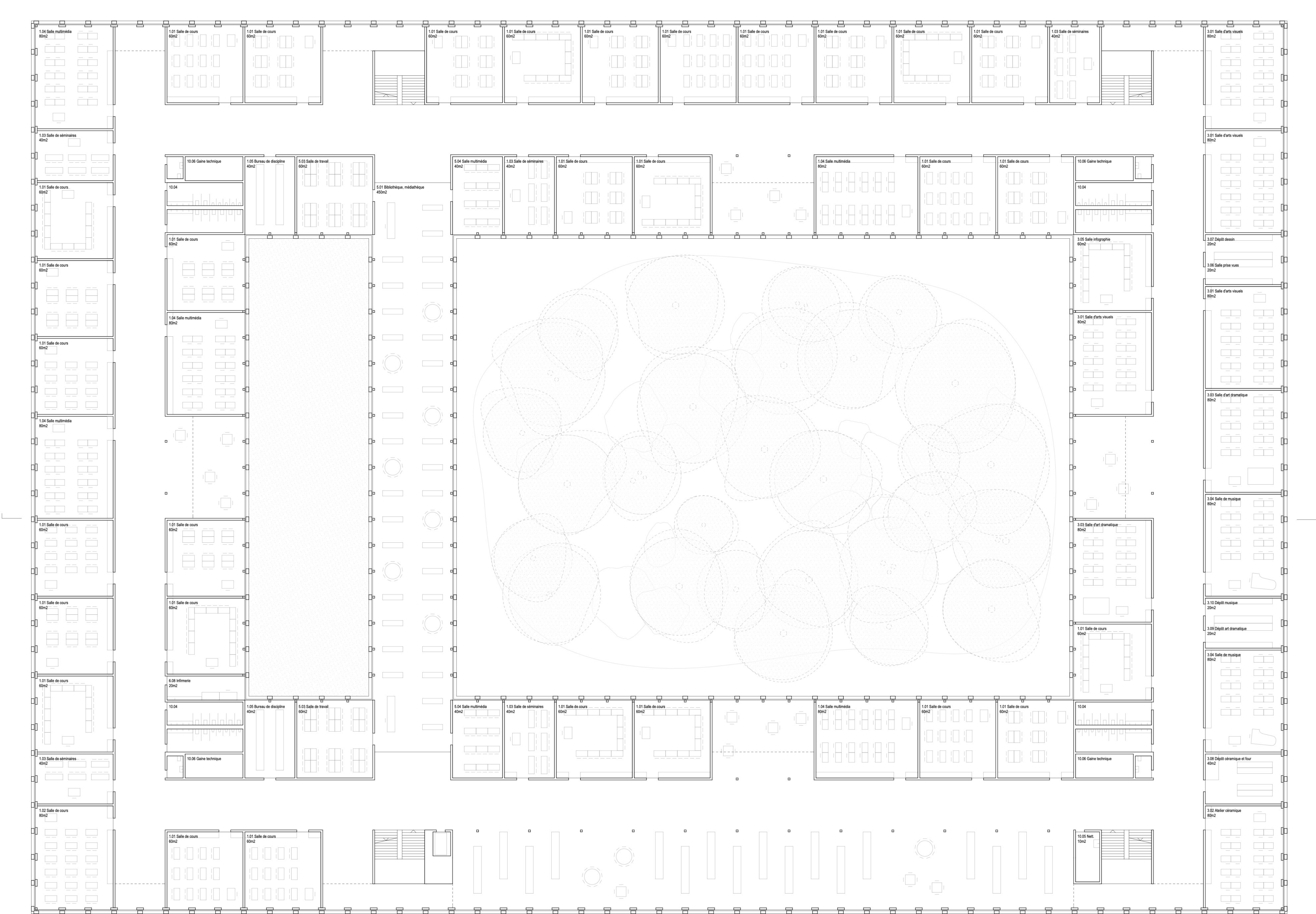


Rez-de-chaussée 1:200





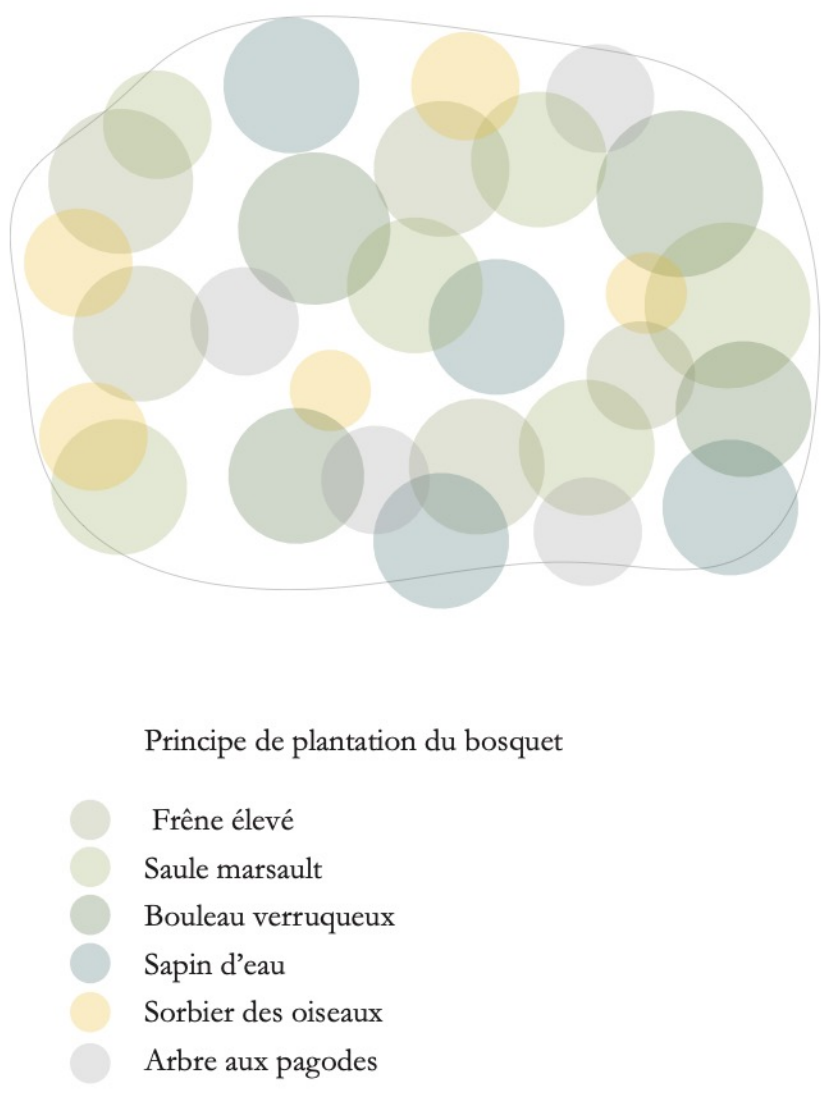
2e étage 1:200



1er étage 1:200



Coupe longitudinale 1:200



Le projet s'inscrit dans la structure urbaine existante, tout en marquant le passage de l'urbain à l'agreste. Le nouveau bâtiment multifonctionnel s'organise autour d'un espace de référence extérieur – une cour accueillant le grand paysage, écran de verdure protégé des bruits de la circulation et dont les accès depuis la cité sont signalés par de larges couverts.

Le couvert Nord-Ouest, à proximité du terminus du tramway, marque l'entrée de la salle triple et de l'auditoire – éléments du programme rayonnant à l'échelle régionale. Le couvert Sud-Est est lié au cœur de cité par la Rue des Boudines. Il est animé par les accès à l'atelier de coiffure-onglerie, au restaurant et à la salle de gymnastique. Le grand couvert Nord-Est, trait d'union entre champs et cour, constitue un espace de détente et de loisirs privilégié, accueillant du mobilier extérieur et des équipements récréatifs.

Depuis les couverts, quatre escaliers généreux offrent un accès fluide et contrôlé au programme scolaire situé aux étages. Le flux des élèves et du personnel enseignant se diffuse dans une large circulation continue bordée d'espaces appropriables et ouverts sur l'extérieur. Les lieux de vie et l'administration donnent sur l'Avenue Saint-Cécile, tandis que les salles de classe profitent d'orientations plus calmes. Le centre de documentation, situé au cœur de l'école, fait le lien entre la cour et le patio, étant ainsi baigné de lumière et visible de toutes parts.

Des accès plus confidentiels permettent aux sportifs, aux intervenants de l'auditoire et au concierge d'accéder à leurs espaces dédiés.

Mobilité. Les principales entrées du site sont desservies par des arrêts de transport public. Le réseau de mobilité douce de la Ville de Meyrin est prolongé à l'Est de la parcelle. Les traversées piétonnes sont favorisées afin de relier aisément les différents points d'attraction du site. L'emplacement du parking limite la pénétration des véhicules sur la parcelle. En cas d'événements, il peut occuper l'ensemble de la frange en gravier-gazon le long de l'Avenue Sainte-Cécile.

Aménagement paysager. Le projet s'inscrit dans la couronne paysagère de Meyrin, qui tisse un lien entre loisirs, nature et culture. Une attention particulière est portée à la recherche des continuités écologiques et d'une cohabitation idéale entre les différents usagers sur un site en frange agricole.

Les éléments du programme sont organisés de part et d'autre de « l'Allée des Sports », qui lie le quartier des Artisans, l'ESII et le Parc de la Citadelle.

Les alignements d'arbres existants sont prolongés et se transforment en mailles au droit des placettes d'entrée. Leur structure est assouplie là où des chênes existants sont préservés. Sous les couronnes d'arbres, devant les entrées, l'ameublement favorise les rencontres entre élèves et habitants de la cité. L'Avenue Sainte-Cécile et la placette Sud-Est sont animées par la présence du restaurant et de l'atelier de coiffure, qui s'ouvrent avec des terrasses vers l'espace urbain.

Les espaces extérieurs couverts sont revêtus d'un dallage à joints ouverts en pierre de Hauteirive. La cour découpe

un bosquet formé d'essences pionnières variées, assurant la diversité de formes et de hauteurs du végétal. Le sol caillouteux est reconstitué sur un remblais de moraine qui favorise l'infiltration des eaux, faisant écho à la mémoire du lieu. Des amas de roches sont placés au cœur du bosquet, délimitant l'espace et créant des assises.

Structure. Le système constructif proposé est conventionnel dans sa réalisation et efficace du point de vue statique. La flexibilité d'usage et l'économie ont guidé le développement du projet. La trame de 2,65 m permet d'intégrer les exigences programmatiques, tout en assurant une efficacité statique optimale, avec des portées de 5,30 m et 7,95 m.

Le sous-sol est situé hors de l'emprise de la gravière, ce qui limite les déblais devant être mis en décharge. Positionné sur des terrains de qualité, il permet une meilleure accroche au sol pour la reprise des efforts horizontaux. Le sous-sol est fondé sur un radier général, tandis que le reste du bâtiment est fondé sur des longrines et des pieux. Les déblais morainiques de bonne qualité sont concassés et réutilisés directement sur site.

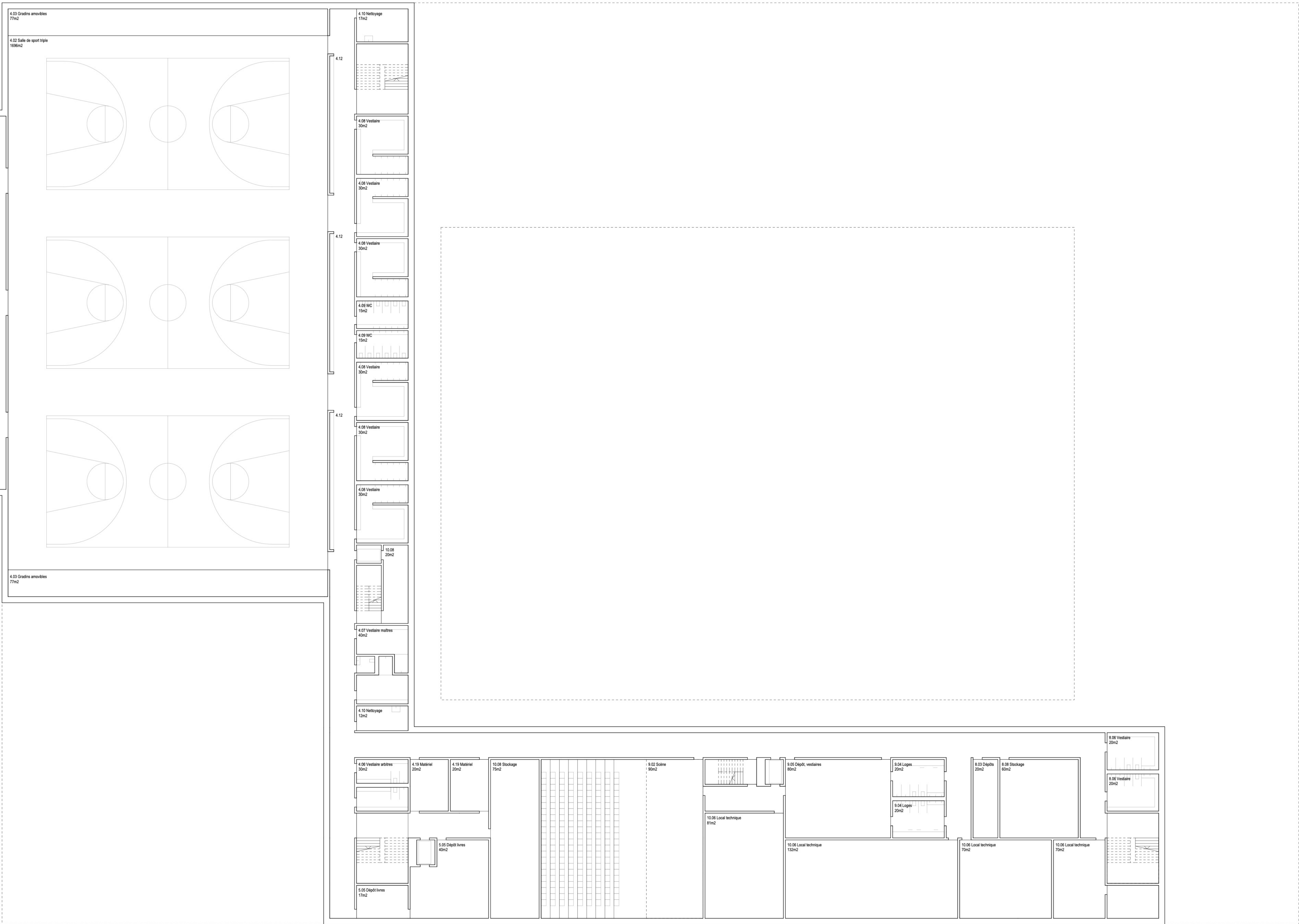
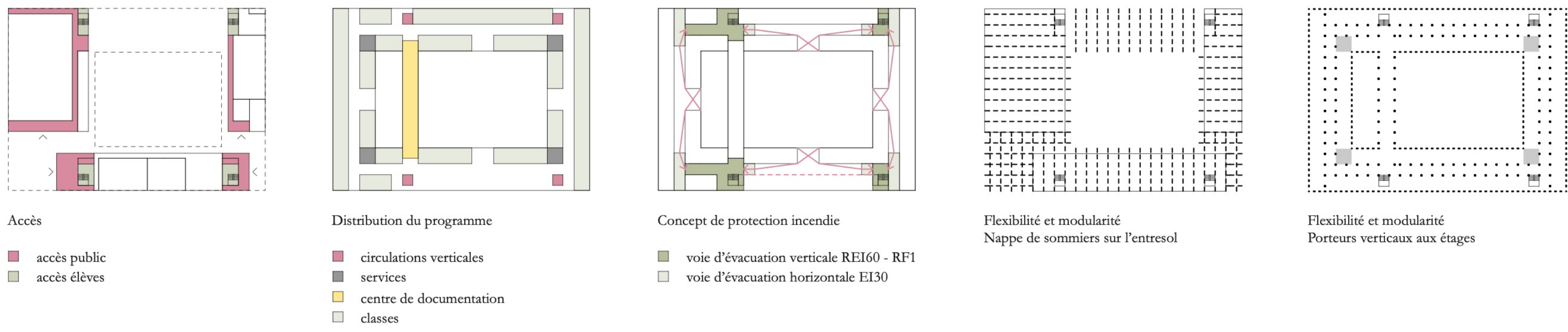
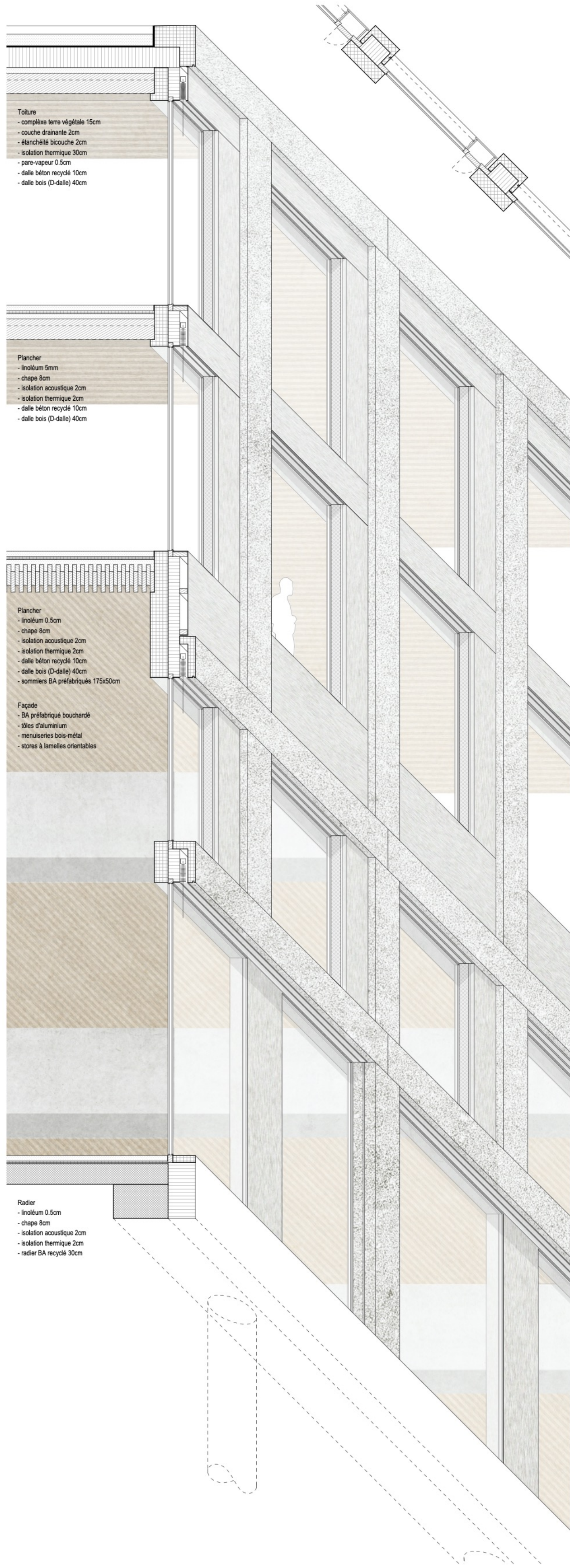
Les grands espaces libres situés au rez-de-chaussée sont obtenus grâce aux sommiers en béton précontraint portant de façade à façade. La hauteur statique de ces sommiers permet d'y incorporer la distribution horizontale des techniques, ainsi que de résoudre la rupture de pont thermique avec l'extérieur. Des dalles mixtes en bois massif - béton recyclé reposent sur les sommiers, avec des portées de 5,30 m.

Aux étages, le système de dalles mixtes s'appuie sur les poteaux des façades et de la circulation centrale par l'intermédiaire de corbeaux d'assise continus en béton armé. Ceci permet une grande flexibilité d'usage et l'évolution programmatique du bâtiment.

Le contreventement est assuré par les façades conçues comme un système de poutres Vierendel. Les étages inférieurs sont contreventés par leurs deux façades principales, tandis que les étages de classes sont contreventés par leurs façades périphériques.

Expression et matérialité. L'expression de la façade, de par sa modularité et sa matérialité, se veut sobre et intemporelle. Les éléments de parement préfabriqués en béton bouchardé contrastent subtilement avec les habillages en tôle d'aluminium. Ainsi, le bâtiment change d'aspect selon la lumière. Le travail dans l'épaisseur de l'enveloppe offre des lectures différentes selon les points de vue et permet l'intégration discrète des caissons acoustiques de ventilation. Les modules en aluminium sont légers et durables, facilement démontables et recyclables.

A l'intérieur, la structure apparente en bois confère un caractère vibrant et chaleureux aux espaces. Les menuiseries en bois-aluminium, le sol en linoléum naturel et le mobilier en bois complètent l'ambiance des espaces intérieurs. La qualité des matériaux employés, le mode de construction rapide et la capacité du système de dalles à intégrer l'absorbant phonique et l'éclairage permettent de réduire l'énergie et les coûts nécessaires à la construction et à l'exploitation du bâtiment.



Sous-sol 1:200

